

07 nov 2014 -18:21

Appartient à Conseil des ministres du 7 novembre 2014

Prolongation de la contribution belge à la coalition internationale en Irak

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation de la contribution belge à la coalition internationale contre DAESH (Etat islamique) en Irak.

Le 26 septembre 2014, le parlement fédéral avait autorisé l'engagement d'un détachement de 6 F-16 et environ 120 militaires pour une durée d'un mois. L'échéance de cette mission est le 25 octobre 2014. Le Conseil des ministres l'a prolongé jusqu'au 31 décembre 2014. Une évaluation politico-militaire sera faite avant une éventuelle prolongation de cette contribution belge en 2015.

Le personnel du détachement F-16 et les différents officiers de liaison sont engagés sous le statut *engagement opérationnel, participation en dehors de la zone d'engagement (AR-03 – coefficient 2)*. Les pilotes F-16 qui opèrent au-dessus du territoire irakien lors de vols opérationnels relèvent du statut *engagement opérationnel, engagement armé actif (AR-03 – coefficient 5)*.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>